



Externat en médecine communautaire - Ministages

Médecin et protection des enfants en situation de vulnérabilité

Objectifs

- Mieux connaître la loi de la « Protection de la Jeunesse »
- Être sensibilisé au rôle important que peut jouer un médecin dans la détection des enfants ou adolescents qui pourraient bénéficier d'une évaluation par un Centre Jeunesse
- Côtayer les professionnels ainsi que la clientèle des Centres Jeunesse

Lieux de stage

- Centre Jeunesse de la Montérégie
- Visite d'une unité d'hébergement

Monitrice responsable

- Dre Andrée Gilbert
Médecin conseil à la DSP de Montréal
agilbert@santepub-mtl.qc.ca

Témoignage

« Stage très pertinent pour les futurs cliniciens et résidents actuels. Le système de la protection de la jeunesse est très peu discuté en cours de formation, mais toutefois utilisé en cours de pratique. L'exposition au système permettrait de clarifier beaucoup d'aspects de ce système méconnu et permettrait peut-être une diminution du faible taux de signalement de la part des médecins. »